

Décisions selon les articles 938 CO et 153 ORC:

**Burdet Jean-Luc Electricité industrielle, à Valbroye
(CHE-411.547.374)**

Isol 2000, Van Loi Ly, à Lausanne (CHE-108.485.127)

Une décision a été rendue concernant les entités juridiques ci-dessus.

Elles sont à disposition des personnes habilitées à représenter ces entités juridiques ou leurs héritiers à l'Office du registre du commerce du Canton de Vaud, rue Grenade 38, 1510 Moudon. Un recours peut être déposé auprès du Tribunal cantonal, à Lausanne, dans les 30 jours, conformément à l'article 942 al. 1 CO.